



Diffusion nom de famille journal

Par **Pauline 852**, le **10/02/2016** à **19:47**

Bonjour à tous,

Voilà dans un article de presse locale, le nom de famille de mon père est apparu sans que celui ci donne son accord pour l'apparition de son nom dans cet article. De plus, dans cet article, un commentaire plus ou moins méprisant apparaît faisant référence à mon père. J'aimerais donc savoir s'il est possible de porter plainte contre le journal en question pour la diffusion du nom de famille de mon père sans son consentement.

Merci d'avance pour vos réponses

Par **youris**, le **10/02/2016** à **20:17**

bonjour,

écrire le nom de famille d'une personne dans un journal n'est pas une infraction au code pénal par contre il peut y avoir diffamation, dénonciation calomnieuse.

sinon cela reviendrait à supprimer le métier de journaliste dont le principe est d'informer les gens qui ont le droit d'être informés.

salutations

Par **tomrif**, le **10/02/2016** à **20:27**

il peut y avoir aussi atteinte à la vie privée, que l'on ne combat pas par une plainte mais par un procès civil.

après, le plus probable si vous vous lancez là-dedans, c'est que [vous perdiez vu la liberté d'informer](#) rappelée par youris.

Par **Pauline 852**, le **11/02/2016** à **10:31**

Merci pour vos réponses, nous allons quand même faire appel à un avocat car dans cet article il y a des propos mensongés et il y a atteinte à la vie privée.